

Centre de communautaire de
formation et de santé

Rapport d'activités-Année 2021

Remerciements

C'est un plaisir de vous présenter ce rapport annuel qui illustre les activités du centre communautaire de formation et de santé Anjaranay. Ce rapport présentera les différentes activités de formation et de sensibilisation, ainsi que les activités annexes auxquelles le centre a participé.

Toute l'équipe d'Anjaranay adresse ses vifs remerciements à l'Association Solferino qui nous a accompagnée depuis le début du projet, à tous les différents bailleurs pour leur soutien sans faille, ainsi qu'aux membres du Conseil d'Administration de l'Association de Cétamada qui ont vivement contribué à toutes les activités. Nous remercions également tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à ce projet ambitieux qui vise à accompagner la population de Sainte Marie dans une démarche de développement durable tout en préservant leurs ressources naturelles



Rappel sur l'histoire du centre

Pour répondre à la demande de la population de l'île Sainte-Marie, l'association malgache Cétamada en partenariat avec l'association suisse Solférino ont créé le centre communautaire de formation et de santé Anjaranay en 2015. Le projet a pour principal objectif de soutenir la communauté locale en proposant des activités alternatives à la pêche et de les accompagner dans la gestion durable des ressources naturelles. Le centre est localisé au sud-est de l'île Sainte Marie dans le Fokontany (quartier) d'Ambodiforaha à 5 km de la ville (Ambodifotatra). Les travaux et les activités ont commencé en août 2015. Actuellement, 7 bâtiments et 4 structures (bassin pisciculture, château d'eau, serres et toilettes extérieures) ont été construits sur le site grâce aux financements de plusieurs contributeurs suisses. Pour les prochaines années, 4 bâtiments (le bureau et local informatique, la salle polyvalente, la cantine et le laboratoire) et 1 structures (les bassins d'aquaculture et la piscine naturelles) sont encore à construire. Différentes activités de formation et de sensibilisation y sont proposées, mais également dans les villages environnants. Des suivis et accompagnements périodiques sont réalisés par des techniciens et des agents du centre Anjaranay auprès des familles accompagnées par le projet. Des interventions ponctuelles auprès des villageois ainsi que des discussions sont menées afin de définir des programmes raisonnés et identifier les besoins. Un programme de santé a également été proposé depuis 2017 en se basant sur une approche intégrée au niveau des communautés, en partant du principe que des personnes en bonne santé protègent mieux son environnement.



Pole 1 : AGRICULTURE

Le pôle agriculture du centre Anjaranay vise à appuyer la population sur l'île Sainte-Marie qui a une production limitée à cause des conditions climatiques et qui sont principalement formés d'une communauté de pêcheur. L'objectif principal de ce pôle est de proposer des méthodes d'organisation ainsi que des techniques de travail aux locaux, qui sont condamnée à importer des légumes frais venant de la grande terre.

Pour accompagner la population locale à produire et pour compenser les lacunes dues à la pandémie du Covid-19, le centre Anjaranay fournit des serres qui sont une des techniques modernes pour améliorer la qualité et le taux de production à fin que chaque famille puisse avoir **une autosuffisance alimentaire**.

Activités dans le centre

L'entretien des serres et production des semences :

Le centre Anjaranay dispose de 2 grandes serres et une mini serre. Ce sont des serres expérimentales munies d'un système goutte à goutte. Elles permettent de réaliser les formations en agriculture au sein même du centre, de faire les expérimentations sur les cultures mais surtout de produire des semences. Actuellement une équipe



Cette année, les deux grandes serres contenaient 9 espèces de plantes : Aubergine, concombre, tomate, persil, coriandre, laitue, ciboulette, menthe, petsaï, épinard, laitue. La mini serre contenaient les brèdes mafàna, persil, romarin, thym coriandre, basilique.

Aubergine, laitue, brède mafàna, persil, Anjaranay 2021



Fabrication de compost :

Les composts utilisés pour l'agriculture sont conditionnés au sein du centre même. Les déchets organiques sont arrosés pour la majorité du temps avec de l'eau de mer et sont ensuite transposés dans un autre endroit où ils seront mélangés avec du fumier. Généralement, les composts sont utilisables au bout d'une semaine et sont utilisés pour les serres mais servent également à la formation des agriculteurs.



Activités en dehors du centre

Accompagnement des locaux :

Avec l'appui de l'Association Solférino, des mini serres ont été distribués le mois de Septembre-Octobre à des familles autour d'Anjaranay, dans **9 Fokontany** à Sainte Marie et au niveau de quelques **Ecoles Primaires Publics (EPP)**.

*Première réunion des familles bénéficiaires des mini serres,
Anjaranay-Aout 2021*

EPP Analarajy, Anjaranay-Septembre 2021



Des familles répondant aux critères suivants ont été sélectionnées pour bénéficier des mini serres chez eux :

- Famille dont la source de revenus principale est **la pêche**
- Famille qui possède **une parcelle** pour installer la serre
- Famille **nombreuse** mais surtout des
- **Famille motivée**, parce que certaines serres distribuées l'année précédente n'étaient même pas installées.

La distribution a été précédé d'une demi-journée de briefing sur l'installation des mini serre et sur la méthode de compostage.

Atelier sur l'installation des mini serres, Anjaranay-Aout 2021



Pour l'année 2021, **75 mini serres** ont été distribuées à **4 EPP et 67 bénéficiaires** dont les personnels du centre Anjaranay. Les structures au niveau des EPP ont été installée par l'équipe Anjaranay, le but d'installation de ces serres dans les écoles est d'habituer les élèves aux techniques agricoles qui convient à leur âge.

L'équipe ayant réalisé ces activités a été dirigées par **Aina RAMANAMPAMONJY**, le suivi hebdomadaire a été assurée par le technicien agricole **Wenceslas Armandini**.

Ci-dessous **le tableau des indicateurs** évaluant la réussite du projet :

Indices de vérifications	Nombre
Nombre de famille inscrites	100
Nombre de famille ayant déjà bénéficié	67
Nombre d'écoles bénéficiaires	4
Nombre de mini-serres distribuées	75
Nombre de familles ayant reçu des semences	52
Nombre de quartier (Fokontany)	6
Nombre de suivi effectué par quartier : Septembre - Décembre	12

Nombre de famille ayant déjà produit - récolté (12/21)	37
Nombre de famille ayant en cours de production (12/21)	34

(Se référer à l'**annexe 1** pour les dépenses liées au projet)

La liste des personnes bénéficiaires des serres, le nombre de mini serre distribuée ainsi que les noms des quartiers correspondants sont énumérés ci-après :

Bénéficiaires		Nombre	Fokontany (Quartier)
1	LOMBA José	1	Ambodivampeny
2	BOTHEL Claudine	1	Ambodivampeny
3	SOAZARA Mariette	1	Ambodiforaha
4	IMBE Georges	1	Ambodiforaha
5	TSIARANA Saint Benoit	1	Ambodivampeny
6	RAZAKASOA Alexis	1	Ambodivampeny
7	LOMBA Dieu Donné	1	Ambodivampeny
8	GOUMA Sizia Aledwige	1	Ankoalamare
9	CLARISSE	1	Ankoalamare
10	RANDRIANANTOANINA Lalanirina Jeanine	1	Ambodiforaha
11	BOTOU Jean George	1	Ambodivampeny
12	ANDRIANARISOA Mada Linda	1	Ambodivampeny
13	MOZAMBIQUE Olivia	1	Ambodivampeny
14	GUETTA Stephia Jean Raingo	1	Ankoalamare
15	ISIDORE Martial	1	Ambodivampeny
16	TIMBOU Maximienne Rodesia	1	Ambodivampeny
17	BOTOMORA Celestine	1	Ambodiforaha
18	LEMENA Noëline	1	Ambodiforaha
19	BOTOU Jean Daudet	1	Ambodivampeny
20	BOTOMORA Olivienne Chrisberthe	1	Ankoalamare
21	BOTOMALO Jean Gaspard	1	Ambodiforaha
22	BOTOU Dorette	1	Ambotsara
23	FOUTHRA Irene	1	Fotsialanana

2			
4	FOUTHRA Marie Claude Patricia	1	Fotsialanana
2			
5	SANGA Marie Edith	1	Saint-joseph
2			
6	RAZAFIMANANTSOA Etienne	1	Saint-joseph
2			
7	BELLALI Clairette	1	Saint-joseph
2			
8	SANGA Marie Angele	1	Saint-joseph
2			
9	ROSA Genevieve Adriene	1	Saint-joseph
3			
0	ISSOUF Halfany	1	Saint-joseph
3			
1	ISSOUF Abdallah	1	Saint-joseph
3			
2	MIRIRY Hortense	1	Fotsialanana
3			
3	FRANCIA	1	Fotsialanana
3			
4	KETAKA Elisabeth	1	Fotsialanana
3			
5	RAYMOND Sylvain	1	Fotsialanana
3			
6	BETSIMIFIRA Alfred	1	Fotsialanana
3			
7	MOHAMED Mariam	1	Saint-joseph
3			
8	LANTOU Gaetan	1	Ambodiforaha
3			
9	TOTO Judith Marie Anita	1	Ambodivampeny
4			
0	ANDRIANARINIVO Joyce Kasly	1	Saint-joseph
4			
1	IMBOULE Nicaise Philidor	1	Ankoalamare
4			
2	MICHEL Jean Philippe	1	Mahavelou
4			
3	GUETTA Bienvenue	1	Ambodiforaha
4			
4	ANTA Nirvana	1	Ambodivampeny
4			
5	BESOA Francklin	1	Ambodiforaha
4			
6	GUIDJO Djaphare	1	Fotsialanana
4			
7	TOFIKY Rijaoelijaona	1	Fotsialanana
4			
8	LISE Angelo Briel	1	Ambodivampeny
4			
9	SIDIHELY Noela	1	Ambodiforaha

50	IMELONA Radrianaivo Radaory	1	Ambodimanga
51	MILENE	1	Mahavelou
52	MONIQUE	1	Ambodiforaha
53	KOUTHRI Amisou	1	Ambodimanga
54	KOUTHRI Judicaëla	1	Ambodimanga
55	BOUTOUBE Bernadette	1	Ambodiforaha
56	BAKOIZE Emile	1	Ambodifotatra
57	VELOUNTSARA Donatien	1	Ambodiforaha
58	ISSOUF Omar	1	Saint Joseph
59	EPP Saint-joseph	2	Saint Joseph
60	EPP Ambodiforaha	2	Ambodiforaha
61	EPP Analarajy	2	Analarajy
62	EPP Vohilava	2	Vohilava
63	Mr Nono	1	Saint Joseph
64	MAHAZOMORA Fernande	1	Analaradzy
65	LABEATRICE Nathalie	1	Ambodiforaha
66	BOTOUHELY Mahafaka	1	Ambodiforaha
67	BOTOBE Eugenie	1	Ambodiforaha
68	DEZE Aureline	1	Ambodiforaha
69	LABBE Jocearlin	1	Ambodiforaha
70	COUINGA Lucien	1	Ambodiforaha
71	DEDA Jean Christian	1	Ambodiforaha

Des semences ont été distribués après vérification de l'installation des structures au sein des bénéficiaires, une durée de 1 à 2 semaines leur a été donnée.

Ces mini serres distribuées sont tout opérationnelles et produisent différentes espèces et variétés de légumes selon le choix de chaque bénéficiaire et selon le calendrier agricole.

Après la période d'installation et les premiers ensemencements, des suivis hebdomadaires ont eu lieu, puis réduits à une fois toutes les deux semaines par la suite.

Suivi des encensements et de la production au sein de bénéficiaires, Anjaranay 2021



Les structures installées les années précédentes ont été toujours maintenues même si les ventes auprès des hôtels ont été mis en « Stand by » à cause de la pandémie Covid-19.

Quelques exemples de récolte :

Chez **Mr RAZAFIMANANTSOA Etienne**, à Saint Joseph, sa mini serre a produit 62 pieds de petsaï en 42 jours. Il a reçu son mini serre au début du mois de septembre- 2021.

Chez **Mme BOTHEL Claudine** à Ambodiforaha, après avoir récolté 57 pieds de salade (en 27 jours), elle a produit des brèdes mafàna et des oignons.

Mr. Etienne, Saint Joseph



Mme. Claudine, Ambodiforaha



Les élèves de l'**EPP Ambodiforaha** ont également récolté au bout de 25 jours, 65 pieds de salade. La production au niveau des écoles est plus rapide par rapport aux familles car les arrosages sont bien organisés.



EPP Ambodiforaha, Anjaranay 2021

La suite des activités

Au cours de l'année 2021, le centre Anjaranay a repris le projet agricole par la distribution des mini serres à des familles établies dans différents Fokontany. Ces actions sont intégrées dans le cadre du projet « **Autosuffisance alimentaire sur l'île Sainte Marie** ». Les premiers résultats, affirme la motivation des bénéficiaires et l'efficacité de l'utilisation des serres.

En 2022, des nouvelles structures seront construites et des nouvelles familles seront identifiées pour pouvoir bénéficier l'agriculture sous serres sur l'île Sainte Marie. Une extension de zone d'intervention du projet est envisagée afin que toute la population Saint Marienne puisse bénéficier du projet. Il est fortement suggéré d'avoir un expert agricole pour assurer la pérennité du projet et des suivis.

La mise en vente d'engrais dérivée du compostage est également envisagée pour 2022.

Remerciements

Le centre communautaire Anjaranay ainsi que tous les bénéficiaires du projet adresse ces vifs remerciements :

- À la **Ville de Genève**, la commune de **Bernex** pour leur soutien sans faille qui a permis de réaliser ce projet

Pôle 2 : ARTISANAT

L'artisanat, est un secteur très développé à Madagascar. Nos artisans ont misé leurs créativité sur l'utilisation des matériaux et support biologique utilisables tels que : bois, bambou, penjy, raphia, cocotier ou encore les tissus. Pour la mise en valeur de l'environnement, le centre propose également l'utilisation des matières recyclées comme les restes de sac Gony, les restes de bouteilles en verre qui ont été collectées pendant les « Beach clean up » ou collectées auprès des hôteliers à Sainte Marie.

Cette année a été dédié à l'enrichissement du catalogue de produit Anjaranay et à la réalisation des commandes des ventes faits sur la page « *Anjaranay* » dans les réseaux sociaux : Facebook et Instagram.

Exemple de catalogue artisanat, Anjaranay 2021



Les **top 5 - 2021** des produits artisanaux d'Anjaranay sont énumérés ci-après :

Produits	
1	Produits en coco : Photophore, bol, savonnière, ...
2	Sac pour légumes en sogas avec doublure en sacs Gony recyclés
3	Ustensiles de cuisine/ couverts en bois
4	Produits en verres recyclés : Bougeoirs, Sucrière, Salière, ...
5	Paille en bambou

Parmi ces produits cités dans le tableau précédent, le « **bestseller** » d'Anjaranay en 2021 est la **paille en bambou**, proposée comme alternative aux pailles en plastique, une grande menace pour la biodiversité marine



La suite des activités

Depuis l'année 2020, le centre s'est orienté vers la conception de produits écoresponsables. Les artisans, les couturières qui conçoivent les produits Anjaranay sont les personnes qui ont bénéficié de la formation qui a eu lieu au centre Anjaranay en 2019.

Afin de promouvoir la couture et l'artisanat, la perspective de l'année dernière de créer une coopérative des femmes et hommes artisans est toujours maintenue, pour les accompagner dans la production et la vente des produits (création d'un catalogue, établissement d'un partenariat hôtel – couturière). Le centre Anjaranay augmentera également la production des produits écoresponsables et/ou recyclés.

Pôle 3 : APICULTURE

Depuis 2016, le centre propose des méthodes d'apiculture modernes et plus efficaces aux apiculteurs locaux, réduisant ainsi la pression sur les ruches sauvages de l'île Sainte Marie

tout en favorisant leurs rendements et leurs revenus. L'accompagnement des apiculteurs a été mise en pause due à l'invasion de la Varoïse et l'impact de la pandémie limitant les ressources financières pour les suivis.

Cette année, la production du miel communautaire a été relancée. Deux types de miel ont été produits : le miel letchis et le miel poly floral (avec différents types de fleurs).

Ces miels en bocal en été mise en vente sur les réseaux sociaux d'Anjaranay : Facebook



La suite des activités

En début d'année 2022, des nouveaux essaims seront introduits au centre. L'étude sur la faune et la flore de Sainte Marie initié en 2019, sera repris afin de comprendre l'organisation générale de l'écosystème. Des nouvelles méthodes seront également appliquées afin de répondre aux problématiques de la désertion de ruche. Pour le développement de la filière mellifère au niveau du centre, l'équipe procédera à la production de nouvelles colonies pour assurer la production de miels et ses produits dérivées.

Pôle 4 : AQUACULTURE

Depuis 2017, le centre envisage de proposer des techniques d'élevages aquacoles aux communautés de Sainte-Marie dont la première activité de subsistance est constituée par la

pêche. Le centre dispose actuellement un bassin destiné à la pisciculture. Des alevins de deux espèces de Tilapia ont été introduite en 2020 : *Oreochromis nilotica* et *Oreochromis mozambicus*.

Pour 2021, une pêche contrôle a été faites au mois de Juillet avant la récolte du mois de Décembre. Les conditions d'élevage et climatique sont plus favorable pour les Tilapia *nilotica* que pour les Tilapia *mozambicus*.

Le tableau qui suit représente la taille/poids pendant la pêche contrôle :



	Taille	Poids
<i>Oreochromis nilotica</i>	20-35 cm	250 - 600g
<i>Oreochromis mozambicus</i>	17-30 cm	100-150g

La suite des activités

En 2022, le centre développera la filière **pisciculture** en améliorant les techniques d'élevage de Tilapia notamment l'alimentation et le jaugeage du taux d'Oxygène dans le bassin. Une introduction de nouveaux alevins de l'espèce *Oreochromis nilotica* est également envisagé. Avec des meilleures conditions, le centre pourrait être un champ école pêcheur, générateur d'alevins de l'île Sainte Marie.

Il est également envisagé de finaliser toutes les démarches pour **l'autonomisation du centre** Anjaranay.

Pôle 5 : EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

L'éducation environnementale, moyen la plus efficace pour conscientiser, est l'essence la préservation de l'environnement pour la génération future. Les jeunes par le biais du « **Cetaclub** » ont été les cibles pour 2021. Les sujets traités ont été focaliser sur la pollution marine. La réalisation du travail d'éducation environnementale s'est appuyée par l'équipe scientifique de Cetamada.

Le CétaClub, est une branche de Cetamada créé en **2014** a été de nouveau relancée cette année pour proposer aux enfants et aux jeunes Saint Marien un ensemble d'activités mêlant divertissement et apprentissage.



Activités réalisées

Pour l'année 2021, 2 mois de travail ont été réalisés allant du 10 Juillet jusqu'au 18 Septembre. Différents thèmes ont été traités : le réchauffement climatique, la valorisation des déchets, la pollution marine et terrestre, présentation des projets de Cetamada sur les déchets marins.

Les activités proposées :

Ces activités ont été accompagné d'activité ludique, instructives et récréatives : perfectionnement de la

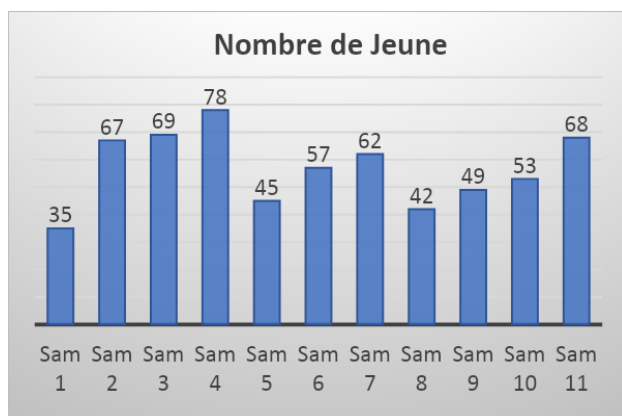


A part les activités physiques, les supports de sensibilisation utilisée ont été les Présentations Power Point et les projections de films

Rassemblement des jeunes :

Cet histogramme montre le nombre de jeunes présents chaque samedi au centre **Anjaranay**.

Le Cétaclub comptait en tout **82** membres, alors que 35 jeunes ont été présents à la première prise de contact. La tranche d'âge de ces jeunes est entre **12 à 25 ans**.



Ces jeunes viennent de **6 Fokontany (Quartier)** sur Sainte Marie : Ile aux nattes, Ravoraha, Vohilava, Mahavelou, Belle vue, Ambodifotatra, Saint Joseph, Ambodiforaha, Ankoalamare, Loukinty.

Beach clean up :

Un « **beach clean up** » sur la plage d'Ankoalamare, pendant l'évènement du « *World Clean Up Day* » a clôturé la saison 2021 du Cetaclub.

Cette activité de nettoyage a fait comprendre aux jeunes qu'ils sont les acteurs du changement.



La suite des activités

L'éducation environnementale joue un rôle clés dans le domaine de la conservation or elle est actuellement assurée par des bénévoles, qui empêche la continuité des missions et la réalisation des programmes établies au début de l'année. Cette année, elle a été assurée par l'équipe scientifique de Cétamada. Avoir un éducateur permanent permettra de faire un suivi et de faire une activité d'éducation environnementale et de sensibilisation bien organisée et courant toute l'année. L'appuie en support éducatifs est également nécessaire aux activités d'éducation.

Gestion décentralisée des déchets à Sainte Marie

La gestion des déchets domestiques est la clé d'un développement urbain durable, sain et inclusif et contribue pleinement au défi du changement climatique. Malheureusement, cette question est loin d'être considérée comme une priorité. Par le projet communautaire "**Gestion décentralisée des déchets sur l'île Sainte Marie**", un programme de gestion des déchets dans les villages de l'île Sainte Marie a été mise en place

Activités réalisées

Une base de données sur la production journalière des déchets par habitant a été établie. Ces données seront nécessaires pour l'élaboration d'une stratégie de gestion des ordures ménagères sur l'île. Le projet a duré 1 an et a été financé par **la fondation Coca-cola**.



Le premier mois du projet (Février au mois de Mars) a été dédié à la mise en place du projet. Le lancement officiel a été précédé d'une sensibilisation, une présentation du projet au sein des autorités locales ainsi que les chefs de quartier sur laquelle seront installées les bacs.

Protocole du projet :

Des dispositifs de collecte des déchets ont été installées sur **51 quartiers** dans 2 Fokontany (Village) au Sud de l'île : Mahavelou et Vohilava.

Chaque dispositif contient **3 bacs** servant à séparer les déchets selon les catégories suivantes :



De gauche à droite :

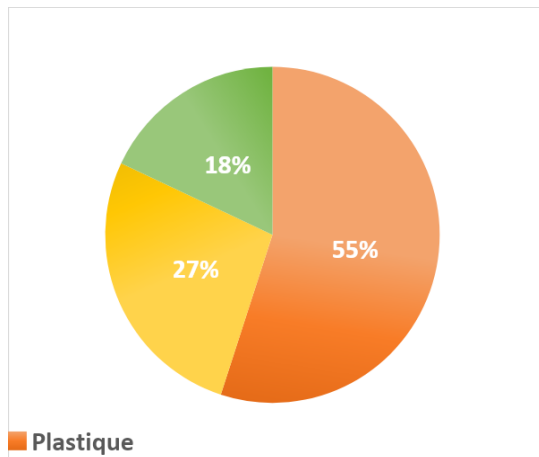
Bac 1 : déchets plastiques (Bouteilles, fragments, canette, ...)

Bac 2 : emballages de toutes forme (carton, sachets, ...) et les cannettes.

Bac 3 : Verre et céramique (Bouteille de vin, ustensile de cuisine, reste de vaisselle, ...)

Collecte hebdomadaire :

Les déchets par catégories :



Ce diagramme montre le taux de déchets collectés classés par catégories. Le **plastique**, spécialement les bouteilles des boissons ont été les catégories dominantes. Il constitue **55%** des déchets collectés, les 27% ont été des emballages et des cannettes, les 18% étaient des matières en verre.

Un Bac de collecte « Kopakelatra » est également installé Ambodifotatra, ville de Sainte Marie. Ce bac est destiné uniquement à collecter des bouteilles en plastique, type PET. La collecte au niveau du bac **Kopakelatra** est fait en fonction de son remplissage.

Le nombre des déchets :

Cet histogramme montre le taux de production mensuelle de l'île en nombre et en poids. Les collectes de déchets au niveau des quartiers ont eu lieu 2 fois par semaine : tous les mardi et vendredi

La population Saint Marienne (Sud) produit en moyenne **11944,5 déchets par mois**, soit **2 déchets/habitant/mois**.

Ce projet a été réalisé grâce aux partenariats avec plusieurs entités dont la commune Urbaine de Sainte Marie, l'office de Tourisme à Sainte Marie, la compagnie STAR, la fondation Total, la société Adonis, la radio Ravinala, la SPSM.

La suite des activités

Ces activités réalisées en 2021 dans le cadre du projet « gestion décentralisée des déchets sur l'île Sainte Marie » ont permis d'avoir un résultat préliminaire sur la production d'ordures ménagères à Sainte Marie. En 2022, une extension du projet dans toute l'île est envisagée. Les bacs seront également reconditionnés en rajoutant des pictogrammes pour faciliter la compréhension des déchets triés aux locaux. Une convention tripartite entre La compagnie

STAR, la municipalité et les distributeurs à pour l'arrêt d'approvisionnement des contenants en PET et des canettes sera établie pour l'île Sainte Marie en 2022.

Remerciements

Le centre communautaire Anjaranay ainsi que tous les bénéficiaires du projet adresse ces vifs remerciements :

- À la fondation Coca cola, et à tous les partenaires pour leur soutien financier et matériel qui a permis la réalisation de ce projet.
- À toute l'équipe ainsi que les bénévoles qui ont prêté mains fortes le long du projet.

Annexe 1 : Dépenses liées aux projets d'Autosuffisance alimentaire.

Désignation	Détails	Unité	Nombre	P.U (Ar)	Total (Ar)
Ressources humaines	Coordinateur de projet	Mois	6	1 000 000	6 000 000
Ressources humaines	Technicien agricole	Mois	6	750 000	4 500 000
Ressources humaines	Agent entretien agricole du centre	Mois	6	350 000	2 100 000
Communication	Communication interne	Forfait	6	40 000	200 000
Matériels	Semences biologique	Quantité	1	2 000 000	2 000 000
Matériels	Entretien grande serres centre : Grillage	Quantité	1	3 000 000	3 000 000
Déplacement	Installation	Prestation	5	200 000	1 000 000
Déplacement	Suivi hebdomadaire	Mois	5	200 000	1 000 000
TOTAL en Ariary					19 800 000 MGA
TOTAL en Euro					4 452 Eur

Annexe 2.A : Résumé compte de résultats 2021

SOURCE	FINANCEMENT	DEPENSES ENGAGES	SOLDE (Ar)
SOLFERINO	101 876 400		101 876 400
Salaire personnel (Janvier-Décembre)		33 395 239	68 481 161
IRSA (Janvier-Décembre)		1 327 440	67 153 721

CNAPS (Janvier-Décembre)		2 246 058	64 907 663
Assurance Santé (Janvier-Décembre)		2 013 054	62 894 609
Budget de fonctionnement		13 348 771	49 545 838
Entretien serres		41 285 000	8 260 838
Solde terrain Anjaranay		4 000 000	4 260 838
SOLDE 30/12/21 (Ar)			4 260 838
SOLDE 30/12/21 (Eur)			968

Annexe 2.B : Compte de résultats 2021

COMPTE DE RESULTAT ARRETE AU 30/12/2021			
DEPENSE		RECETTE	
FONCTIONNEMENT	13 348 771	SOLFERINO	101 867 400
Fonctionnement (Fond de caisse)	1 205 660	Solde Juillet	57 686 879
Communication (Internet + téléphone)	2 734 899	Financement Solférino	44 189 521
Entretien site et matériels	2 300 970		
Déplacements / Carburants	2 314 642		
Electricité et eau	4 237 600		
Frais bancaire	555 000		
RESSOURCES HUMAINES	38 981 791	Coca Cola	35 000 000
Salaire personnel (Janvier-Décembre)	29 395 239	Gestion décentralisée des déchets	35 000 000
Salaire Chargée de projet Anjaranay (Mai-décembre)	4 000 000		
CNAPS	2 246 058		
Ecar des sœurs	2 013 054		
Impôts sur les revenus (IRSA)	1 327 440		
GESTION DECENTRALISEE DES DECHETS à S.M	36 667 300		
Logistique : Matériels et dispositifs	27 400 000		
Collecte des déchets	9 267 300		
TERRAIN ANJARANAY	41 285 000		
Reste Solde terrain Anjaranay	37 500 000		
Prestation Notaire	3 785 000		

AGRICULTURE		VENTE PRODUITS DIVERS	
	4 000 000		220 000
Entretien Grand Serres	3 000 000	Artisanat : Up cycling	100 000
Suivi des mini serres	1 000 000	Artisanat : Sac en gony	120 000
TOTAL DEPENSES (Ar)	134 282 862	TOTAL RECETTES (Ar)	137 096 400
TOTAL DEPENSES (Eur)	29 840,64	TOTAL RECETTES (Eur)	30 465,87